

Bien vivre à

JUIN 2019



Mazères Sur Salat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Budget primitif 2019
Résultat élections européennes
Médiathèque
Permis piétons
Sortir à Mazères
Fête de Mazères
Nuit européenne des Musées
Fête de la nature
Actualités à Mazères
La statue Sainte Matrone
Ces plantes de montagne qui nous font du bien
Recette du mois
Fête des mères et des pères
Agenda des associations
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de
Mazères-s/-Salat

Site Internet de la MAIRIE :
www.mazeres-sur-salat.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE à MAZÈRES/SALAT SAMEDI 15 JUIN

12 H : Apéritif concert au « Café des Sports »
animé par le groupe UN BUENO (Restauration sur place)

16h: Concert de musique avec l'école de musique
de Carbone à la Chapelle Saint Matrone

18 H : Apéritif concert, Place Victor Bonzom (devant l'Usine Théâtre)
animé par le groupe LES TONTONS du ZINC.

20 H : Exposition d'Art Plastique à l'Usine Théâtre

20 H : Repas sur la place Victor Bonzom.
Confit de canard, croustade vin compris 15€ ;
Réservation à la mairie de Mazères avant le
vendredi 7 Juin (05 61 97 48 22).

21 H 30 : A l'Usine Théâtre avec le groupe THE MEET

23 H : A l'Usine Théâtre avec le groupe ZEBULON



Le dimanche 23 juin 22h
Feu de la Saint-Jean
au Pré commun

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ SON DERNIER BUDGET DU MANDAT 2014/2020 !!!

Mes chers concitoyens,

Le 24 Mai 2019, le conseil municipal a voté le dernier budget de plein exercice du mandat. Celui-ci s'inscrit dans la continuité des 5 précédents. Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées et les investissements décidés seront réalisés. L'exercice 2018 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 237 093,24 €, en constante progression depuis 2014.

Pour cet exercice, la dotation forfaitaire versée par l'Etat (DGF) sera nulle pour la commune laquelle aura perdu 45 000 € en 6 ans !

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts locaux. Afin de financer la compétence Enfance/Jeunesse transférée à la Communauté de communes à partir du 1er Septembre 2019, le taux communal de la taxe foncière baissera de 17,74% à 16,77% et celui de la Communauté de communes augmentera de telle sorte qu'au final le niveau de l'impôt foncier bâti de 2019 par rapport à celui de 2018 soit neutre pour chacun d'entre vous. Nos efforts de gestion ont conduit le conseil municipal à maintenir son engagement de ne pas augmenter l'impôt communal pendant ce mandat. Nos choix ont aussi été de ne pas alourdir la fiscalité qui aura évolué de façon conséquente au niveau intercommunal suite à l'harmonisation des taux d'imposition effectuée en 3 ans dans le cadre de la fusion des 3 communautés de communes. Aujourd'hui, les taux d'imposition des ménages et des entreprises sont identiques sur le territoire de Cagire Garonne Salat.

Ces hausses d'impôts sont aussi la conséquence du transfert de compétences obligatoires de l'Etat sans avoir donné les moyens financiers aux collectivités pour les assumer.

Bien évidemment, les décisions que nous avons prises et que nous assumons ont eu des répercussions sur les recettes de notre budget. Nous avons du faire des choix : vendre des bâtiments, trouver de nouvelles recettes.

Au niveau de la commune, nous avons maintenu les services à la population : plages d'ouverture de la mairie 6 jours sur 7, ouverture de l'agence postale 5 jours sur 7, aides diverses pour toutes les démarches administratives, ramassage des déchets verts, des cartons tous les lundis, des encombrants une fois par trimestre, entretien des espaces par les agents communaux, médiathèque,....

À l'heure où certains villages assistent impuissants à leur désertification, notre force est d'avoir conservé les services et les commerces. La perspective de la réouverture de l'épicerie et de la boulangerie par une association «Épicerie Citoyenne» constitue un événement en soi sur la forme et sur le fond pour répondre à un besoin. Notre village bénéficie d'un tissu associatif important : 25 associations avec plus d'un millier d'adhérents et de nombreux bénévoles, dynamiques, très dévoués, attachés à notre village et à sa vie sociale. Pour les aider, le niveau des subventions municipales aux associations a été maintenu.

L'heure est à un premier bilan des 6 exercices budgétaires du mandat. Nous avons réalisé les projets prioritaires de notre programme pour Mazères Citoyenne. A ce sujet, nous voudrions remercier nos partenaires sans lesquels nos projets n'auraient pu aboutir : le Conseil Départemental de la Haute Garonne, le Conseil Régional d'Occitanie, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement Réseau 31, le Syndicat Départemental de l'Electricité, l'Etat avec l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux attribuée par la S/Préfecture après avis d'une commission. Ils auront concrètement mis en œuvre leurs orientations politiques d'aide aux territoires ruraux sans aucune autre considération et nous nous en félicitons.

Les investissements programmés seront terminés d'ici la fin du mandat :

-La station d'épuration qui est en fonctionnement depuis Novembre 2018. Les travaux de rénovation de la Mairie, de l'école primaire, l'aménagement urbain du Latéral, de la rue Marcel Loubens et La Carrière sont réalisés ou en cours.

-L'aménagement de la rue du Stade et de la salle du 1er Mai ne tarderont pas à débiter.

-Les travaux de rénovation des locaux place Victor Bonzom sont en cours pour permettre l'installation d'artisans sur la zone d'activité.

-La totalité des 273 points lumineux de l'éclairage public de la commune a été renouvelée.

-La réfection des toits du bâtiment administratif de Lacroix, de la menuiserie, de l'ancien boulodrome 2500 m² au total seront entièrement refaits. Nous signerons dans les semaines qui viennent le bail de location des toits avec l'entreprise HYSEO qui installera du photovoltaïque. Il n'y aura aucun coût à supporter par la commune.

Ce bilan n'est pas exhaustif et il sera plus détaillé dans le bulletin de juillet.

Notre action est maintenant de contrôler la réalisation de ce budget, d'en maîtriser les dépenses et de s'assurer de la rentrée des recettes. Le mandat n'est pas terminé - nous allons continuer notre action.

Nous serons présents à vos côtés au quotidien, à votre écoute et nous essayerons de vous apporter les meilleures réponses pour le bien vivre à Mazères.

Le mois de juin et le début du mois de juillet seront l'occasion de nous rencontrer dans les diverses manifestations organisées dans notre commune – nous vous y invitons et vous y donnons rendez-vous.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Budget Primitif communal 2019

DEPENSES			RECETTES		
Cha-pitre	Libellé	Proposition (€)	Cha-pitre	Libellé	Proposition (€)
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	373 025.00	70	Produits des services	208 885.00
012	Charges de personnel	324 198.00	73	Impôts et taxes	345 058,00
65	Autres charges de gestion courante	168 282.00	74	Dotations et participations	72 328.00
66	Charges financières	23 041.09	75	Autres produits de gestion courante	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 179.00	76	Produits financiers	17,00
022	Dépenses imprévues	64 361.68	77	Produits exceptionnels	40 027.00
023	Virement à la section d'investissement	14 654.13	013	Atténuation de charges	10 375.00
042	Opérations d'ordre entre section	6 042.34	002	Résultat de fonctionnement reporté	237 093.24
Total dépenses de fonctionnement		1 018 783.24	Total recettes de fonctionnement		1 018 783.24
SECTION D'INVESTISSEMENT					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	123 405.41	10	Dotations, fonds divers, réserves	85 262.76
16	Remboursements d'emprunts	62 942.45	13	Subventions investissement	369 656.58
20	Immobilisations incorporelles (terrains)	4 658	16	Emprunts et dettes assimilées	460 000.00
21	Immobilisations corporelles	677 370.52	165	Dépôts et cautionnements reçus	615.20
			27	Autres immobilisations financières	3 120.00
041	Opérations patrimoniales	45 707.17	041	Opérations patrimoniales	45 707.17
45	Comptabilité distincte rattachée Travaux du RD13 sécurisation	120 000.00	45	Comptabilité distincte rattachée	49 000.00
020	Dépenses imprévues d'investissement	31 724.63	021	Virement de la section de fonctionnement	14 654.13
			024	Produits des cessions	31 750.00
			040	Opérations d'ordre entre sections	6 042.34
Total dépenses d'investissement		1 065 808.18	Total recettes d'investissement		1 065 808.18

Le budget primitif 2019 de la commune a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 018 783.24 €

Section d'investissement : 1 065 808.18 €

Total : 2 084 591.42 €

Résultats du scrutin du 26 mai 2019 à Mazères-sur-Salat

Inscrits : 528 Votants : 327 Blancs : 10 Nuls : 6 Exprimés : 311

<i>Liste conduite par</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>En % des exprimés</i>
1- Mme Aubry Manon	31	10
5- Mme Loiseau Nathalie	43	13,8
9- M. Bourg Dominique	11	3,5
11- M. Lagarde Jean-Christophe	3	1
12- M. Glucksmann Raphaël	43	13,8
15- M. Dupont-Aignan Nicolas	11	3,5
16- Mme Caillaud Sophie	1	0,3
18- Mme Arthaud Nathalie	1	0,3
19- M. Brossat Ian	23	7,4
20- M. Asselineau François	1	0,3
21- M. Hamon Benoit	14	4,5
23- M. Bardella Jordan	71	22,8
26- M. Dieumegard Pierre	1	0,3
28- M. Lalanne Francis	1	0,3
29- M. Bellamy François-Xavier	12	3,9
30- M. Jadot Yannick	40	12,9
31- Mme Thouy Hélène	2	0,6
32- M. Bidou Olivier	2	0,6
Les listes 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 17, 22, 24, 25, 27, 33 et 34 ont obtenu 0 voix.		

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Mes chers concitoyens,

Nous remercions les électrices et les électeurs qui se sont déplacés le 26 Mai 2019 pour voter aux élections européennes. Dans notre commune la participation a été importante avec 61,93 %, 10% de plus qu'au niveau national, 95,10% des suffrages exprimés, 3,05% de bulletin blancs, 1,83% de nuls. Une nouvelle fois vous avez démontré votre attachement au droit de vote, à la démocratie, une démarche citoyenne qui s'exprime à chaque scrutin dans notre village mais on peut toujours mieux faire. Pour cela il faut continuer à informer, commu-

iquer sur l'histoire de notre pays, sur nos droits et nos devoirs, comment ils ont été acquis et montrer que rien n'est gagné de façon définitive. La démocratie c'est un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu et contrôlé par le peuple. Il faut qu'elle fonctionne afin de garantir les droits de chaque citoyen, pour être légitime et qu'elle puisse être une exigence populaire. Il en va de même pour les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité que nous partageons.

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Médiathèque

Quelques nouveautés concernant la médiathèque :

- Nouveauté périodique « OLALAR » l'art pour les maternelles.

Depuis bientôt deux ans, tous les mois avec Olalar, le petit éléphant curieux et ses deux amis malicieux, les poussins Croki et Gomme, les enfants découvrent :

« La grande histoire d'Olalar » : un artiste, une œuvre célèbre raconte son histoire de manière simple et ludique.

« La visite de Noé et Lisa » : une bande dessinée amusante pour visiter en famille un monument ou un musée.

« Le mot mystère » : un mot à découvrir pour apprendre à décrire une œuvre ou un objet.

« Tralalar » des comptines, des chansons et des poèmes pour s'amuser.

Et de nombreuses rubriques pour découvrir en s'amusant des jeux, des BD, des coloriages, des découpages et des activités créatives pour éveiller la curiosité !

Revue conçue pour les tous-petits et enfants de 4 à 7 ans. Magazine jeunesse mensuel de 32 pages.

- Le fond des livres et des documentaires provenant de la bibliothèque départementale a été changé.

- Le fond des CD et des DVD venant de la bibliothèque départementale doit être prochainement changé. N'hésitez pas à nous faire part des suggestions à la médiathèque ou à la mairie.

- Avec votre abonnement à la médiathèque de Mazères vous avez la possibilité de vous inscrire à la médiathèque numérique de la Haute-Garonne. Vous pouvez ainsi avoir accès à des films, des revues ou des livres. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les personnes en charge de la médiathèques.

Les Apartés

Concernant la formation des ateliers à Mazères: Dernière ligne droite pour les élèves.

Restitution des spectacles le 29 et 30 juin à l'Usine Théâtre à partir de 18 h, 4 spectacles :

« je fais mes contes » avec les élèves de 8 à 11 ans : plusieurs contes traditionnels expliqués aux Grands.

« Riquet la houppe, la grande histoire des apparences » avec les 11 -13 ans : manifeste de la beauté

« Désobéir » : avec les plus de 13ans

« A table ! » : variation sur le thème de la cuisine avec les adultes.

Il est nécessaire de réserver car le nombre de places est limité.

Magnifique engagement de chacun ce week-end et un temps de partage et de réflexion.

Les différentes compagnies avec qui ils ont travaillé ou échangé pour leur propre création seront présentes : collectif balle perdue et l'Agit théâtre.

Le documentaire sur le travail des adolescents se poursuit dans Mazères et le canton... Anoki

filme et se promène... ne soyez pas surpris de voir des caméras et des perches ...

Pour les ateliers dans le cadre du PEDT à Cassagne : Nouveaux élèves et nouveau projet ! L'association œuvre auprès des maternelles moyenne et grande section. En s'appuyant sur un corpus littéraire sur la thématique des animaux et du loup en particulier, on se prépare au spectacle de fin d'année préparé avec leur maîtresse.

On abordera la question de l'espace, en développant son imaginaire et ses capacités d'expression.

Enfin le point sur le mois de mai où l'association a accueilli les membres de la SCOP de Couserans Construction pour une journée spéciale de découverte de la pratique théâtrale. Ce moment a été une belle réussite, un beau moment de rencontre.

Inoubliable.

À bientôt pour de nouvelles aventures!

PERMIS PIETON A L'ECOLE PRIMAIRE

École Primaire : Sécurité Routière Ils ont obtenu leur permis piéton !

Une première, les 25 élèves de la classe de CE1 - CE2, leur enseignante, ont passé avec succès leur permis piéton. Ils ont eu une journée de préparation théorique, une journée d'examen et la remise du permis. Ils ont tous obtenu leur permis qui leur été remis par le gendarme Romain Parra, le brigadier chef Benjamin Chêne et le Maire Jean-Claude Dougnac.

Ils ont rappelé l'objectif apprendre aux enfants les règles pour les piétons et pouvoir circuler seuls dans les rues. Cette démarche consiste également à mobiliser au delà des enfants, les enseignants, les élus et les parents.

Après la remise des permis ils ont travaillé dans 3 ateliers explication de l'utilisation des matériels dont dispose la gendarmerie, prise d'empreintes, l'ADN c'est quoi, démonstration gilets pare-balles, casques etc... Les enfants ont posé beaucoup de questions sur le métier de gendarme et leur vie de famille. Une très belle initiative.

Merci à Romain PARRA référent pour notre commune dans le cadre de la police de proximité, à Benjamin Chêne, au Commandant des brigades et à tous les personnels du groupement de la gendarmerie de la Communauté de commune.



M. le Maire et Messieurs les Gendarmes ont remis le permis piéton aux enfants

SORTIR A MAZERES

- L'usine Théâtre programmation toute l'année concert spectacles jeune public et pour tous (voir le programme sur le bulletin mensuel, sur le site internet de l'usine Théâtre ou de la mairie)

- 15 Juin Fête de la musique organisée en partenariat avec Art Music : Café des Sport, Chapelle Sainte Matrone, place Victor Bonzom et Usine Théâtre

- 23 Juin à 22 h Feu de Saint Jean au Pré commun

- 4 Juillet Spectacle Pronomades au Pré Commun

- 5/6/7 Juillet : Fête locale Pré commun marchés, animations, musiques.

- 7 août *NUIT DES ÉTOILES* : soirée observation astronomique à Sainte-Matrone

- 21/22 Septembre : Fêtes du Patrimoine village, musée, Sainte Matrone, Bords du Salat.

Commémorations :

19 Mars fin de la guerre d'Algérie

8 Mai. Fin de la deuxième guerre mondiale

8 Juin Marsoulas et stèle avenue des Pyrénées

7 Juillet Fête locale Dépôt de gerbe au monument aux morts

11 Novembre Armistice première guerre mondiale

Fête à Mazères

Jeudi 4 Juillet

18 h 30 : Spectacle de Rue « Les Pronomades », place du Pré Commun
Le Plus Petit Cirque du Monde
 & *Orchestre Merversible*

Deux propositions à découvrir : vous serez d'abord invités à vous rassembler autour du trampoline du Plus Petit Cirque du Monde, pour un moment tout en suspension. Puis à prêter l'oreille et les jambes (!) à l'entraînant répertoire de l'Orchestre Merversible.



Vendredi 5 Juillet

14 h 30 Pétanque en doublette au Pré-commun

19 h 00 Chorale des élèves de l'école

20 h 00 **Grande Mounjetade** réalisée par Julien Dupuy et animée par **Ramon Monteca**

Inscription au 05.61.97.48.22 OU 07.62.67.45.35 -

Adultes 16€ ; - 12 ans 8€ ; - 5 ans gratuit - Amenez vos couverts

23 h 00 Soirée avec le Podium **Aligator**



Samedi 6 Juillet

10 h 00 à 12 h 30 **Découverte tout public Canoë - Kayak** - Place limité

Restauration sur place

14 h 00 Défi Mazérien-sur-Salat.

Course chronométré - Flag Canoë - et forcément épreuve surprise.

Équipes de 4 avec un majeur, prévoir chaussures fermées et habits de rechanges, nageur conseillé !!! Toute personne inapte à la pratique sera écartée de l'activité par mesure de sécurité, le professionnel et le comité se réservent le droit d'annulation.

Inscription au 0614974074 - Participation gratuite.

14 h 30 Pétanque en doublette au Café

23 h 00 Soirée avec le Podium **Vortex**



Dimanche 7 Juillet

11 h 45 Dépôt de gerbes

12 h 00 Apéro Concert au Café des Sports



Lundi 8 Juillet

14 h 30 Pétanque en doublette

Manège gratuit le Vendredi et Samedi

Soirée à la salle du 1^{er} mai en cas de mauvais temps

MCS Rugby

L'assemblée générale ordinaire du club se tiendra le vendredi 14 juin à 19 h 30 au Stade.

Toutes les personnes intéressées et désireuses d'apporter leur concours y sont cordialement invitées.

Contact : Véronique Parenti - Secrétaire générale - 06.86.40.70.90

Deux enfants du club Nicolas Fenuafanote et Anthony Maylin licenciés en double licence Cadets MCS et Stade Toulousain disputeront dimanche la Finale du Championnat de France

Elite Gauderman.

Après avoir éliminé le Racing Club de France le week-end dernier, ils affronteront Brive dimanche.

D'autre part, Norbert Munanoa, Stephen Daffis (Cadets), Baptiste Lagerle (Juniors) disputeront les finales départementales Occitanie au sein de l'équipe Haute-Garonne le 15 juin.

La pépinière de Bouque de Lens éclot toujours de nouveaux talents.

Nuit européenne des Musées

L'inclémence du temps n'a pas tempéré l'ardeur des organisateurs et des nombreux visiteurs à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, organisée site Lacroix de notre village.

L'action conjuguée des élèves du RPI Cassagne Marsoulas Mazères, des enseignants, de l'association du Musée du Papier et de la municipalité a offert un programme éclectique, varié et particulièrement apprécié.

Dès 15 h, plus de 200 personnes ont visité, découvert le musée, les expositions présentées dans le Hall par Serge Descoins, les enfants de Mazères Cassagne, l'association.

En même temps, Sébastien Chanfreau et les enfants de Cassagne fabriquaient du papier dans leur atelier de l'ancien garage.

A 17 h, l'Usine Théâtre était comble et rendra un brillant hommage aux enfants de CE2-CM1 de Mazères, après leur magistrale interprétation de la pièce de théâtre « Le Petit Prince ».

La chorale du RPI nous offrait ensuite avec enthousiasme et émotion « Les petits papiers » et bateaux de papier. »

Ce sera ensuite la prestation des Trada-

dous, danseurs et musiciens de Seix, qui firent revivre pendant 1 heure danses traditionnelles d'Ariège et d'ailleurs avec un vif succès.

Puis autour de la Pompe à Gadjó au répertoire varié d'accompagner en musique et chant le moment de l'apéritif et du repas concocté par le MCS Pétanque.

On approchait de 22 h et l'heure prévue de la séance nocturne proposée par l'école de Marsoulas.

Hélas, une belle averse contraria la projection prévue en extérieur sur les murs de la papeterie et du village et c'est à l'abri que 4 courts métrages de la vie papetière furent projetés devant une bonne soixantaine d'irréductibles.

Et c'est seulement minuit passé, que l'on se quitta en se souhaitant à l'année prochaine.

Une fois encore, bénévoles de l'association et municipalité remercient tous ceux, et en particulier enfants et enseignantes de l'école du RPI, qui ont contribué à cette première réussie.



La première édition de la fête de la nature s'est déroulée le 18 mai 2019 place Victor Bonzom et à l'usine théâtre. Depuis janvier les enfants du RPI ont réfléchi à cet événement. Ils ont voulu faire de cette journée, un moment convivial et familial sous le signe de la nature.

Les enfants se sont beaucoup investis en amont. Ce sont eux qui ont semé, repiqué, arrosé et étiqueté les plants vendus lors de la fête de la nature.

Malgré le mauvais temps, cette journée s'est très bien déroulée, grâce aux efforts communs de chacun. Alors merci aux animateurs APEAI et mairie, aux enseignants, à l'APE du RPI et aux parents bénévoles. Et RDV l'année prochaine.



Actualités à Mazères



Passage de la Ronde de l'I sard le 24 mai



Le 25 mai 2019 - Crue du Salat à Mazères



Boxing Club du Salat

Challenge national Gilbert Joie

Le 10 et 11 mai 2019 au CREPS de Bourges

Ce weekend une sélection de 6 de nos boxeurs issus de l'Ime Henri Dinguirard d'Aurignac s'est rendu à Bourges avec Madisson, Nordine et Jean-Marc pour défendre les couleurs de l'Ime et en même temps ceux du Boxing Club du Salat de Mazères.

Nous avons été accueillis par Stéphane Reynaud le Conseiller Technique National responsable de la section handi-boxe.

Il nous a donné le programme de la compétition et ensuite nous nous sommes rendus à l'auberge de jeunesse pour dîner.

Le soir nous avons pu visiter la ville de Bourges et sa magnifique cathédrale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le lendemain la compétition a commencé à 8h30, nos jeunes ont été répartis sur une même poule.

Anthony a eu un premier combat assez compliqué contre un jeune plus expérimenté mais grâce à sa technique il s'est imposé à quelques points près.

Milan a surpassé ses concurrents avec beaucoup de style. Il a tout de suite compris qu'il fallait toucher sans appuyer les coups et cela lui a réussi.

Ludovic a eu affaire à un boxeur de la banlieue parisienne plus âgé et malgré une bonne technique il n'a pas pu faire la différence car il manquait de précision mais le résultat est encourageant car c'était sa première grande compétition.

Mathias lui aussi nous a impressionné par son calme et sa lucidité car au départ très angoissé et impressionné par tout ce monde il a su ensuite se concentrer et faire sa boxe. Il rem-

porte ainsi ses deux assauts.

Quant à Thomas, il s'est imposé à deux reprises par arrêt de l'arbitre suite à des saignements de nez sans gravité. Il a su lui maîtriser sa force.

Guillaume lui aussi a pu montrer sa boxe particulière et il s'est imposé facilement.

Une fois les combats terminés ils ont mis les gants avec le parrain de la journée qui était Elias Friha lui aussi cadre technique national.

Résultats : Anthony, Milan, Guillaume, Thomas et Mathias ont terminé premier ; Ludovic à la seconde place.

Cette manifestation a réuni plus de 130 boxeurs dans une ambiance très conviviale et nos jeunes ont pu se confronter aux différents handicaps et notamment aux personnes appareillées.

Ce rendez-vous annuel de nos jeunes de l'Ime Henri Dinguirard fait partie intégralement de la formation que nous leur délivrons tous les lundis après-midi et vendredis matin dans notre salle équipée au sein de l'établissement.

Le Boxing Club du Salat est fier de ses boxeurs qui ont porté haut nos couleurs et ainsi montré à la France entière l'intérêt de notre politique qui est de favoriser au maximum l'insertion des enfants handicapés dans toutes nos manifestations tant locales que nationales. Nous remercions la direction et le personnel de l'Ime, le bureau du Boxing Club du Salat surtout Angèle et Juan ainsi que la municipalité et M. le Maire de Mazères sur Salat qui nous font confiance et nous soutiennent dans notre démarche.



La statue Sainte-Matrone

L'église paroissiale de Mazères possède une statue de sainte Matrone en bois doré qui a les caractères d'un art populaire, toutefois tempérés par le classicisme du plissé adroit de la robe et de sa taille souple.

Cette statue de 74 cm de haut représente la sainte debout, le genou droit légèrement plié. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture. Le haut du buste est caché par une guimpe.

L'ensemble est drapé dans un manteau retenu vers l'avant par les bras. Celui de gauche est replié, la main droite est cassée. Signe des martyrs qui partagent la royauté du Christ, Sainte Matrone est coiffée d'une couronne fleurdelisée posée sur un voile. Le visage, le cou et les mains ne sont pas dorés. Il semble qu'un petit socle creusé à l'avant d'un *loculus* ait été ajouté pour transformer la statue en reliquaire. Ce dernier est aujourd'hui vide. Cette statue pourrait être datée du XVe siècle.

Selon la tradition, la chapelle de Sainte-Matrone serait due à la piété d'un riche marchand du lieu de Mazères. Voyageant en mer Égée, son bateau essuya une forte tempête. L'équipage terrorisé implora alors le secours d'une sainte qu'il savait très honorée dans cette contrée lointaine. Notre marchand joignit ses prières à celles des marins en faisant le vœu, s'ils étaient sauvés, de faire bâtir à ses frais dans son pays une chapelle en l'honneur de cette sainte. Son vœu exaucé, notre voyageur, qui ne nous a pas laissé son nom, fidèle à ses promesses fit bâtir sur la terrasse, à l'emplacement d'un temple païen dédié à Cybèle, la chapelle qui a été partiellement restaurée en 1993-1994.

Sur la charte de 1195, Matrone est orthographiée Mairone.

Certains écrivent Mayronne ou plus exactement Mayrouno selon la prononciation occitane qui n'aurait jamais dû être substituée à la forme savante de Matrone. Nous savons qu'il a existé plusieurs personnes du nom de Matrone ou Matrona ayant vécu en Asie Mineure. Ce nom d'apparence latine, comme *Matres*, *Matronae* doit signifier "eaux mères", se trouve aussi à l'origine de notre mot "marne". Les *Matrona* étaient des déesses protectrices des sources de nos campagnes.

À Mazères, la légende dit que jadis près de la chapelle coulait une fontaine miraculeuse et ceux qui venaient avec foi se désaltérer dans ces eaux étaient guéris de diverses maladies. Cette source est aujourd'hui disparue et on ne connaît plus l'endroit où elle sourdait, à moins qu'il ne faille y voir la fontaine de la Hountas qui coule plus au sud de l'église. Considérées comme puissances de vie et de fécondité, les *matrones* représentaient la maternité humaine et la force créatrice de la nature.

Depuis l'époque qui nous occupe et dans les siècles qui suivirent, la fête de sainte Matrone était célébrée le 12 septembre avec solennité par les autorités du village entourées de toute la population des villages voisins venus participer à la grande procession où les reliques de la sainte étaient portées par des jeunes filles vêtues de blanc, qui avaient fait de ce jour une fête qui leur était spécialement dédiée.

Dans l'iconographie de l'art chrétien, Matrone ou Matrona fut guérie par saint Priscus sur le tombeau duquel elle fit bâtir une basilique. Il existe une chapelle dédiée à Matrone à San Prisco, près de Naples (Italie).

René FERRÉ

La statue Sainte-Matrone se trouve dans un état général nécessitant une intervention de restauration. En effet, la structure de la statue est dans un état moyen provoqué par l'attaque d'insectes, la fragilité du matériau et l'apparition de fentes ; d'autre part, il est constaté un mauvais état de la surface causé par l'empoussièrément et l'encrassement, des soulèvements, des coulures et dépôts, l'oxydation et des craquelures et griffures.

Ainsi, les travaux de restauration de la statue vont débuter le 24 juin. Ils seront effectués par Mme Morgane Poirier, Conservatrice Restauratrice des œuvres sculptées, habilitée « Musée de France », demeurant à Tours.

La statue va être emmenée fin juin et sera de retour avant les Journées du Patrimoine.



Ces plantes de montagne qui nous font du bien

Zoom sur la Reine des Prés

- Antirhumatismal et diurétique
- Soulage les maux de tête
- Contient de l'acide salicylique (composant de l'aspirine)
- Cueillette : Fleurs



Recette du mois

Tian de vieux légumes à la Saucisse de Morteau

Ingrédients :

- 1 Saucisse de Morteau
- 1 carotte jaune
- 1 carotte orange-rouge
- 1 carotte orange
- 1 patate douce
- 2 panais
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 30 g de pignons de pins
- Thym frais en branches
- Poivre du moulin

Préparation :

Préchauffez votre four à 175°.
Faites cuire la saucisse de Morteau sans la piquer dans une eau frémissante pendant 30 minutes.
Coupez l'ensemble des légumes en fines tranches, et faites-les cuire dans une eau bouillante salée pendant 15 minutes.

Coupez la Saucisse de Morteau en tranches fines régulières.

Faites dorer les pignons dans une poêle antiadhésive quelques minutes.

Disposez en alternant dans un plat à gratin recouvert de papier sulfurisé, les légumes et les tranches de Saucisse de Morteau pour créer une disposition harmonieuse des couleurs.

Parsemez de thym frais, agrémentez avec les pignons, poivrez et arrosez d'huile d'olive.

Disposez dans le four 20 minutes en prenant soin de recouvrir d'une feuille de papier aluminium à mi-cuisson.

Dégustez bien chaud !



Fête des Mères et des Pères

À l'occasion de la Fête des Mères, la municipalité a accueilli mamans et papas dans le Hall Lacroix.

Après le mot d'accueil de M. le Maire, C'est dans la meilleure convivialité que l'on partagea le pot de l'amitié, avant de recevoir le petit cadeau consacrant cette journée.



Fête des Mères et des Pères le 25 mai 2019

Le BCMT

Le 4^{ème} tournoi officiel adultes organisé par le Boussens Cassagne Mazères Tennis s'est achevé le samedi 04 Mai. Quinze jours durant lesquels les rencontres se sont succédées sans la moindre faille grâce à l'omniprésence des bénévoles.

Palmarès du tournoi

Chez les dames : vainqueur Lydia Poeys (Luchon) ; finaliste Emmanuelle Braems (Saint-Gaudens); 1/2 finalistes Sophie De Nayville (Le Fousseret) et Caroline Balliana (Le Fousseret)

Chez les hommes : vainqueur Pierre Guers-Haumon (BCMT); finaliste Denis Matile (BCMT); 1/2 finalistes Eze Juarez Gonzalo (Saint-Gaudens) et Cyril Taupin (Roquettes).

Plus de 35 ans dames : vainqueur Caroline Balliana (Le Fousseret); finaliste Sandrine Cardaillac (Saint-Martory); 1/2 finalistes Lydia Joly (Aurignac) et Sophie De Nayville (Le Fousseret).

Plus de 35 ans hommes : vainqueur Fabrice Palazzi (BCMT); finaliste Romain Clarence (BCMT) ; 1/2 finalistes Rémi Moussaron (BCMT) et Arnaud Signol (BCMT)

Plus de 55 ans hommes : vainqueur Jean Cabartier (Cazères); finaliste Michel Caraoué (Cazères).

Double messieurs : vainqueurs Denis Matile et Mathieu Norguet (BCMT); finalistes Pierre Guers Haumon et Marc Faggionato (BCMT).

Double mixte : vainqueurs Sandrine Cardaillac (Saint-Martory) et Jean-Baptiste Cazenave (Saint-Marcet) ; finalistes Laetitia Lougarre et Christophe Ceconato (Muret) .

Consolante simple hommes: vainqueurs Ludovic Petit (TC Breuillet) ; Jacques Dubois (Aurignac)

UN PRINTEMPS HISTORIQUE POUR LES EQUIPES DU BCMT

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes.

En effet les équipes hommes montent d'une division et l'équipe femmes se maintient lors du championnat Régional Caisse d'Epargne. Les équipes 1 et 2 Hommes finissent invaincus en poule, montent respectivement en Régional 1A et Régional 1B pour la saison prochaine et se qualifient pour le tableau final qui débute le 26 Mai. Pierre Guers-Haumon, Marc Faggionato, Fabrice Palazzi, Mathieu Norguet, Denis Matile, Jeremy Courtoux, Romain Clarence, Rémi Moussaron, Joseph Nguyen et Emmanuel Ortega composaient ces équipes. L'équipe 3 Hommes en régional 5 et l'équipe 4 Hommes en Régional 6 finissent seconde de poule et montent du même coup en Régional 4 et Régional 5. Un grand bravo à Joseph Nguyen, Yann Canivenq, Louis Greil, Yannick Pujol, Ludovic Cazelles, Michael Moncet, Jean-Marie Nguyen, Mickael Mahoudo, Maxime Cellier, Arnaud Signol, Damien Morstyn, Samuel Wiart et Thomas Quevieux.

Quant à l'équipe 1 Femmes en Régional 3, elle se maintien en Régional 3. Un grand bravo à Isabelle Brel, Cathy Jourdan, Clara Couderc, Florencia Reccio Confenti et Marie-Hélène Cabanes qui ont tout donné dans une poule des plus relevée.

En 17/18 ans garçons, deux équipes engagées en trophée de la Garonne finissent seconde de poule et sont 16^{ème} de finaliste de la compétition respectivement en 1^{er} et 2^{ème} division. Courant mai et juin, plusieurs équipes jeune défendront les couleurs du BCMT lors du challenge du Cagire.

Quelques dates importantes de la saison : Le tournoi Jeunes Magic Circuit du 17 au 24 août 2019 avec rassemblement du 17 au 18 Août 2019.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook «Boussens Cassagne Mazères Tennis» et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Les Nouvelles du RPI

Des gendarmes à l'école

Les élèves de Ce1/Ce2 ont eu la visite de la gendarmerie de Salies-du-Salat. Le gendarme Romain Parra est venu à 3 reprises sur l'école. La première fois pour informer sur les dangers de la route et expliquer les bons comportements du piéton. Nous avons ensuite travaillé sur le code de la route pour les piétons. Le 10 mai nous avons passé l'examen du permis piéton. Nous avons interviewé les gendarmes sur leur vie personnelle, la gendarmerie de Salies du Salat et leur métier.

Le 17 mai, le gendarme Romain Parra, le brigadier-chef Chêne Benjamin et Monsieur Jean-Claude Dougnac nous ont remis nos permis piétons.



Ensuite nous avons fait des ateliers. Nous avons essayé le casque et le gilet pare-balles, nous avons fait des empreintes digitales et nous avons vu le matériel utilisé pour les enquêtes.



La nuit des musées et le marché aux plantes.

Pour ces deux événements qui se sont déroulés le samedi 18 mai, nous avons fait des semis avec l'APEAI (tomates, courgettes, persil, plantes aromatiques...), des graffitis à la mémoire de RIZLA+ et un jeu de piste sur le musée du papier (la famille Lacroix, l'usine et la fabrication du papier).



Les Nouvelles du RPI

Représentation du "Petit Prince" à l'Usine théâtre par les CM1

Nous avons joué notre pièce de théâtre mercredi 15 et jeudi 16 mai devant les classes du RPI et les personnes de la maison de retraite de Salies-du-Salat. Samedi 18 mai, nous l'avons jouée pour la Nuit des Musées. J'ai adoré, même si j'avais un peu peur de me tromper ! (Laurine)

J'ai aimé jouer le narrateur et le businessman dans "Le Petit Prince". J'ai eu un peu le trac avant, mais une fois sur scène, c'est passé. (Swan)

J'ai ressenti beaucoup de stress et j'étais super excitée. Puis, je me suis régalée sur la scène. Notre maîtresse nous a félicités. (Izalys)

C'est la première fois que je fais un spectacle et j'ai bien aimé le faire. (Evan)

Avant le spectacle, la maîtresse est venue nous prendre en photo en coulisses. Puis, la salle s'est remplie et on a dû amener des chaises en plus. Je n'ai pas eu de trou de mémoire ce jour-là. J'ai trouvé que s'est passé trop vite ! (Léonie)

Nous avons été de bons acteurs ! Je suis content car je n'ai pas oublié mon texte comme l'année dernière. (Quentin)

Ca m'a fait plaisir de faire du théâtre. (Maël)

Quand je suis monté sur scène pour jouer le roi, j'ai fait rigoler tout le public. Comme j'aimais, j'ai joué. A la fin, ils ont tous applaudi. (Mathys)

J'étais impressionnée par le monde qu'il y avait dans le théâtre ! (Chloé)

On était tous très heureux de notre spectacle. Nos parents étaient tous fiers de nous. J'ai adoré cette soirée ! (Charlie)

Notre récompense a été les applaudissements. Je vous remercie d'être venus voir notre pièce de théâtre. (Adèle)

MCS Montagne

Randonnées du mois de juin :

♦ samedi 1^{er} juin : Pic de Ballonque. Accès : Campan Artigues. Durée 5 h 30. Départ 7 h. Responsables : P. Boudehen 06.80.63.01.66 et J.P. Speziali 06.33.05.54.58

♦ dimanche 2 juin : Tuc de l'Adosse. Accès : route de Guzet. Durée 4 h. Départ 8 h. Responsables : A. Sanhes 06.10.70.16.37 et N. Pujol Galy 06.85.24.25.56

♦ mercredi 12 juin : Pic de Courbayran. Accès : Morère rouge. Durée 3 h 30. Départ 7 h. Responsables : R. Calvayrac 06.78.19.03.07 et V. Bonzon 06.82.23.14.31

♦ samedi 15 juin : Saint-Barthélemy. Accès Montferrier. Durée 6 h 30. Départ 7 h. Responsables : J.M. Cazabet 06.73.55.34.87 et B. Cottet 06.11.12.29.00

♦ mercredi 26 juin : Cap de la Lit. Accès : Cires. Durée 4 h 15. Départ 7 h. Responsables : Y. Cazes 06.14.78.14.00 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29

♦ dimanche 30 juin : Tuc de Pan Pic de l'Auech. Accès : le Mourtis. Durée 3 h. Départ 8 h. Responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et I. Barthes 06.14.27.70.61

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazeres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27 06.17.24.51.12
PHARMACIES DE GARDE	01.06 Ph. Centrale 02 & 03.06 Ph. Castan 09 & 10.06 Ph. Cazelles 16 & 17.06 Ph. de Mane 23 & 24.06 Ph. Dintilhac 30.06 Ph. Tari C aujolle	Salies Boussens Boussens Mane Mazères St-Martory	05.61.90.51.24 05.61.90.00.04 05.61.90.00.04 05.61.90.55.50 05.61.97.46.08 05.61.90.23.39
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		